



## **ABC ARBITRAGE**

Société anonyme  
Siège social: 18 rue du Quatre-Septembre - 75002 PARIS  
400 343 182 RCS Paris

Paris, le 1er juillet 2019

### **Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société ABC ARBITRAGE**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ABC ARBITRAGE à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 41 515 titres
- 145 298,66 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 131
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 230
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 77 630 titres pour 491 545,16 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 83 641 titres pour 532 205,76 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 47 526 titres
- 104 638,06 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 276
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 266
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 127 174 titres pour 839 146,37 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 84 539 titres pour 556 343,70 €

- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 28 440 titres
- 49 007,93 € en espèces

La mise en œuvre du contrat de liquidité est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2018-01 en date du 2 juillet 2018, instaurant des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.